

Travail en hauteur

PUBLIC CONCERNE

Tous les salariés amenés à travailler sur des échafaudages, plates-formes, échelles, escabeaux, nacelles, etc..

OBJECTIF

A la fin de la formation Travail en hauteur, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

CONTENU

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Réglementation en vigueur.
Définition d'un poste de travail en hauteur.
Caractéristiques et règles d'utilisation des :
Plates-formes,
Echafaudages,
Nacelles (PEMP).
Equipements de protection individuelle.
Consignes de sécurité.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Etudes de cas.
Vidéo.

DUREE

1 jour.

PRE-REQUIS

Aucun.